RCS : ST PIERRE DE LA REUNION
Code greffe : 9742

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00025
Numéro SIREN : 480 258 938
Nom ou dénomination : ABATTOIR DUCHEMANN ET GRONDIN

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2021 sous le numéro de dépôt 8675

ABATTOIR DUCHEMANN ET GRONDIN
Société par actions simplifiée au capital de 110 000 euros
Siège social : 59, route de Grand Coude – 97 480 SAINT JOSEPH
480 258 938 RCS ST PIERRE DE LA REUNION
(ci-après, la « Société » ou « ADG »)



Extrait de procès-verbal d'AGO du 21 Juin 2021 approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020

Résolution concernant l'affectation du résultat

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à **1.300.365** € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**1.300.365** €
Dividendes	néant euros
Réserve légale	néant euros
Report à nouveau antérieur	**7.326.415** €
Soit au compte "report à nouveau"	**8.626.780** €

Les capitaux propres de la Société seraient de 17.022.022 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Cédric DUCHEMANN

Certifié conforme
8/07/2021

ABATTOIR DUCHEMANN ET GRONDIN

S.A.S. au capital de 110.000,00 Euros
Siège social : 59 Route de Grand Coude
97480 SAINT JOSEPH
R.C.S : 480 258 938

Rapport de gestion sur les opérations
De l'exercice clos le 31/12/2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, je vous ai réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 2.052.839 euros contre 6.215.207 euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de -67 %.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de la vente de nos services.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à 444.047 euros contre 3.709.893 euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de -88 %.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants:

- Les achats de matières premières ont été de 7.623 euros, contre 910.143 euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de -99%.

- La variation de stock des matières premières et approvisionnements a été de 0 euros, contre 61.231 euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de -100%.

- Les autres charges externes ressortent à 270.473 euros, contre 1.077.571 au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de -75%.

- Les impôts et taxes ont été de 15.777 euros contre 71.394 euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de -78%.

- Les frais du personnel se sont élevés à la somme de 0 euros, contre 848.690 euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de -100%.

Certifié conforme
8 07 2021

- Les dotations aux amortissements ressortent à 122.660 euros contre 723.709 euros au titre de l'exercice précédent, et représentent 6% du chiffre d'affaires hors taxes.

- Les dotations aux provisions sur actif circulant ressortent à 14.401 euros contre 7.448 euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 93%.

- Les dotations aux provisions pour risques et charges ressortent à 0 euros contre 0 euros au titre de l'exercice précédent.

- Les Autres Charges ont été de 13.113 euros contre 9.707 euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 35%.

Le résultat d'exploitation 2020 est de 1.660.399 euros contre 2.538.267 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 49.745 euros contre 5.752 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à 23.716 euros contre 144.745 euros au titre de l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 433.495 euros contre 348.768 euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de 1.300.365 euros au 31/12/2020 contre 2.255.788 euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de -42%.

Je ne vois pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE ECOULE

- Crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19

Le 30 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé déclarait que le coronavirus (COVID-19) constituait une urgence de santé publique de portée internationale.

Le 17 mars 2020, la France est entrée en confinement.
Cela n'a eu aucune incidence sur l'activité d'AG.

- Apport de la branche d'activité d'abattage, découpe et préparation à SAGC

Dans le cadre de la réorganisation du groupe, visant notamment à assurer un meilleur suivi de son activité industrielle, un traité d'apport partiel d'actif a été signé le 9 juin 2020 entre ADG et la Société d'Abattage de Grand Coude (SAGC) portant sur l'apport par ADG de sa branche d'activité d'abattage, découpe, et transformation de volaille à SAGC, avec effet rétroactif au 1er janvier 2020.
Le constat de réalisation des conditions suspensive ainsi que de l'apport a été réalisé par décision de l'associé unique en date du 31 juillet 2020.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2021, l'activité devrait être stable.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

- Filiales :

- SOCIETE D'ABATTAGE DE GRAND COUDE (SAGC) - détention à 100 %

Société par actions simplifié au capital de 1.465.400 euros
Siège social : 59 Route de Grand Coude 97480 SAINT JOSEPH
Immatriculée au Registre des Sociétés de Saint Pierre sous le numéro 879 429 686

Cette société a pour activité l'abattage, découpe et transformation de volaille.
Au cours de l'exercice clos le 31/12/2020, la société a réalisé un Chiffre d'Affaires HT de 3.151.059 euros contre 0 euros au titre de l'exercice précédent.
Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 800.156euros contre un bénéfice de 0 euros au titre de l'exercice précédent.
Au 31 décembre 2020, ses capitaux propres ressortent à 2.136.194 euros.

La SCI LA COUPOLE, détenue à 99 %, a réalisé une perte de 45.858 €.

La SCI LES HAUTS, détenue à 99 %, a réalisé une perte de 6.341 €.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Sans objet

REMUNERATION DE LA GERANCE

Monsieur DUCHEMANN Cédric, n'a pas perçu de rémunération au titre de l'année 2020.

PRISES DE CONTROLE

Sans objet

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous présente les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif :

• Les valeurs immobilisées brutes sont de 9.386.022 Euros, les amortissements et provisions correspondants à 1.153.565 euros, soit un montant net de 8.232.457 Euros contre 5.466.452 Euros net au titre de l'exercice précédent.

• Les créances, disponibilités nettes et autres postes de l'actif circulant brut sont de 12.698.820 Euros, les amortissements et provisions correspondants de 116.246 Euros, soit un montant net de 12.582.573 Euros contre 11.610.206 Euros au titre de l'exercice précédent.

• Les charges constatées d'avance s'élèvent à 31.130 Euros contre 30.782 Euros au titre de l'exercice précédent.

Au passif :

• Les capitaux propres s'élèvent à 17.022.022 Euros contre 16.436.695 Euros au titre de l'exercice précédent.

• Les provisions pour risque et charges s'élèvent à 171 037 euros contre 0 euros au titre de l'exercice précédent

• Les emprunts et dettes ressortent à 3.621.971 Euros contre 639.962 Euros au titre de l'exercice précédent.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à 2.104.447 Euros contre 6.248.160 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à 1.660.399 Euros contre 2.538.267 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier s'établit à 49.745 Euros contre 5.752 Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2020** fait ressortir **un bénéfice** de **1.300.365 euros**. A ce résultat s'ajoute un report à nouveau antérieur de **7.326.415 euros**. Le bénéfice distribuable à affecter ressort ainsi à **8.626.780 euros**.

L'Assemblée décide d'affecter cette somme de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **1.300.365 euros** ;

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes et les avoirs fiscaux correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Date de clôture	Dividendes versés	Avoir fiscaux correspondant	Dividendes + Avoirs fiscaux
31/12/2019	**715 040**	**Néant**	**715 040**
31/12/2018	**0**	**Néant**	**0**
31/12/2017	**232 100**	**Néant**	**232 100**

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code des impôts, je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 1 835 Euros de dépenses non déductibles du résultat fiscal, détaillées comme suit :

- 1 835 Euros au titre de la Taxe sur Les Véhicules de Sociétés

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Les conventions réglementées, visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice, sont détaillées dans le rapport spécial sur les conventions réglementées, dont je vais vous donner lecture.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à **110.000 Euros** au 31/12/2020.

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Président, pour l'exercice écoulé.

Fait à Saint-Pierre
Le

Monsieur DUCHEMANN Cédric

N° de Dossier : 080011

En Euro

614

FIDECOREX SELAFA 1 AVENUE LUC DONAT LOCAL 1 BP 113 97453 SAINT-PIERRE CEDEX

SAS ADG

59 ROUTE DE GRAND COUDE

97480 SAINT-JOSEPH

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

2050

Réel Normal BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2021

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
			EM	
N° Siret	**48025893800020**			

Certifié conforme

8 07 2021

Copyright Groupe ISA 2021 ISACOMPTA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 - SD
2021
cerfa
N° 11084* 22
Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Exercice ouvert le	01/01/20	et clos le	31/12/20	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS ADG 59 ROUTE DE GRAND COUDE 97480 SAINT-JOSEPH	
SIRET 4 8 0 2 5 8 9 3 8 0 0 0 2 0	Mél : erika.duchemann@societe-edg.re
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Transformation et conservation de la via — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 28 %	1 527 774	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 *quindecies*)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	108 373		

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies-0* A ☐	Pôle de compétitivité, art. 44 *undecies* ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* ☐	Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies* ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies* ☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 *octies* A ☐	Autres dispositifs ☐
	Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies ☐	

Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W du CGI (cocher la case)*

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulairee n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / Adresse 0 — N°

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / Adresse — N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON — Si oui, indication du logiciel utilisé : QUADRATUS

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
FIDECOREX SELAFA 1 AVENUE LUC DONAT LOCAL 1 BP 113 97453 SAINT-PIERRE CEDEX *Tél :* 0262252423	*Tél :*
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Date : 18/05/21 Lieu : SAINT JOSEPH
	Qualité et nom du signataire : PRESIDENT CEDRIC DUCHEMANN
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné	Signature
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ *prestataire :*	

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis - SD
2021

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	715 040	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	715 040
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					***Total (a à h)***	715 040

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Copyright Groupe ISA 2021 ISACOMPTA

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*03

Désignation de l'entreprise : SAS ADG — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 59 ROUTE DE GRAND COUDE 97480 SAINT-JOSEPH — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 8 0 2 5 8 9 3 8 0 0 0 2 0 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2020 Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	56 071	AG 56 071	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	120 000	AO	120 000
	Constructions	AP	705 907	AQ 116 810	589 098
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 056 135	AU 980 684	75 451
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	4 435 370	CV	4 435 370
	Créances rattachées à des participations	BB	2 510 000	BC	2 510 000
	Autres titres immobilisés	BD	501 538	BE	501 538
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	1 000	BI	1 000
	TOTAL (II)	BJ	9 386 022	BK 1 153 565	8 232 457
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	101 213	BY 37 453	63 761
	Autres créances (3)	BZ	1 959 505	CA 78 425	1 881 079
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	8 690 975	CE 368	8 690 606
	Disponibilités	CF	1 915 997	CG	1 915 997
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	31 130	CI	31 130
	TOTAL (III)	CJ	12 698 820	CK 116 246	12 582 573
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	22 084 841	1A 1 269 811	20 815 030

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ADG — Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 110 000)		DA	110 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)*	(dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)		DD	11 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	8 274 242
	Report à nouveau		DH	7 326 415
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 300 365
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	17 022 022
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	171 037
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	171 037
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligatoires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 373 707
	Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 165 894
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	37 730
	Dettes fiscales et sociales		DY	44 640
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	3 621 971
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	20 815 030

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 380 933
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ADG — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD	7 623	FE		FF	7 623	
	Production vendue services *	FG	2 045 216	FH		FI	2 045 216	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 052 839	FK		FL	2 052 839	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	51 234	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	374	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 104 447	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	7 623	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	270 473	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	15 777	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	122 660	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	14 401	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	13 113	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	444 047	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 660 399	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	896	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	54 205	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	55 101	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	368	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 987	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 356	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	49 745	
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 710 144	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ADG — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	20 954
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 263 545
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 284 499
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	12 426
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 077 320
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	171 037
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 260 783
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	23 716
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	433 495
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 444 046
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 143 681
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	1 300 365

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	45 216
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	42 919
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Ecart sur participation 2019	12 426	
Cession d'immobilisation		1 263 545
Valeur net comptable des éléments d'actifs cédés	1 077 320	
Régul divers comptes tiers		20 954
Provision litige CGSS	171 037	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2021
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ADG — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	56 071	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG	120 000	KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	656 180	KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations gales, agencts*, aménagts des constructions [Dont Composants M2]	KP	939 711	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	4 286 552	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	1 076 069	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	1 400 256	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	69 260	LC		LD	3 830
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	8 548 028	LO		LP	3 830
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
	Autres participations	8U	515 178	8V		8W	6 944 370
	Autres titres immobilisés	IP	2 969 960	IR		IS	501 538
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	1 020	IU		IV	
	TOTAL IV	LQ	3 486 158	LR		LS	7 445 908
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	12 090 257	ØH		ØJ	7 449 738

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virements de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW	56 071	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	120 000	LZ	
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB	656 180	MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	889 984	MH	49 727	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	4 286 552	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	1 076 069	MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	417 211	MQ	983 045	MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	73 090	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG	6 669 815	NH	1 882 043	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations	IØ		ØX	514 178	ØY	6 945 370	ØZ	
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2 969 960	2C	501 538	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	20	2F	1 000	2G	
	TOTAL IV	I3		NJ	3 484 158	NK	7 447 908	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	10 153 974	ØL	9 386 022	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ADG — Néant [X] *

Exercice N clos le 31/12/2020

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6 AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise SAS ADG — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	56 071	PF		PG		PH	56 071
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	95 722	PN	10 506	PO		PQ	106 228
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV	529 980	PW	3 323	PX	522 721	PY	10 582
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 818 806	QA		QB	3 818 806	QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	838 159	QE		QF	838 159	QG	
	Matériel de transport	QH	1 215 808	QI	107 607	QJ	413 218	QK	910 197
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	69 260	QM	1 228	QN		QO	70 488
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	6 567 735	QV	122 664	QW	5 592 904	QX	1 097 495
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		ØN	6 623 806	ØP	122 664	ØQ	5 592 904	ØR	1 153 566

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales,agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS ADG — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	171 037	4Z		5A	171 037	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV	171 037	TW		TX	171 037	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	31 367	6U	14 401	6V	8 315	6W	37 453	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	78 425	6Y	368	6Z		7A	78 794	
	TOTAL III	7B	109 792	TY	14 770	TZ	8 315	UA	116 246	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	109 792	UB	185 807	UC	8 315	UD	287 283	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	14 401	UF	8 315			
	Dont dotations et reprises - financières			UG	368	UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	171 037	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS ADG — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	2 510 000	UM		UN	2 510 000
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 000	UV		UW	1 000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	50 985		50 985		
	Autres créances clients	UX	50 228		50 228		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	8 875		8 875		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	206 333		206 333		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 997		2 997		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	76 361		76 361		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 512 852		1 512 852		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	152 086		152 086		
Charges constatées d'avance		VS	31 130		31 130		
	TOTAUX	VT	4 602 848	VU	2 091 848	VV	2 511 000
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 373 707	132 669	545 763	695 275
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 800	1 800		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	37 730	37 730		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	39 127	39 127		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 513	5 513		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	2 164 094	2 164 094		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	3 621 971	VZ 2 380 933	545 763	695 275
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 400 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	27 228	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058 - A - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS ADG | Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ET ☐ Néant ☐ * | **Exercice N, clos le :** 31/12/2020

I. RÉINTÉGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE — WA : 1 300 365

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	1 835
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)	WG	1 835		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7	433 495
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes particuliers / impositions différées

Moins-values nettes à long terme — imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)	I8	
Moins-values nettes à long terme — imposées aux taux à 0 %	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus-values nettes à court terme	WN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)	XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	9 776	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ 22 781
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	13 005	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
TOTAL I							WR 1 758 476

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)	WU	84 209

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)	WV	
Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %	WH	108 373
Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19 %	WP	
Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %	I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation — 2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)	ZX	

Mesures d' incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.	ZY	
Majoration d'amortissement*	XD	

Abattement sur le bénéfice et exonérations*

Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		XF
			S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)									XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH		XG
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD		
dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2
TOTAL II						XH 192 582

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (**I moins II**)	XI	1 565 894
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (**II moins I**)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*	ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *	XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	1 565 894
	XO	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ADG — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
PARTICIPATION 2019	9K		9L	84 209
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :	YN		YO	84 209
		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1			

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058 - C - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ADG — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	5 583 267		Affectations aux réserves { - Réserves légales	ZB		
				- Autres réserves	ZD		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	2 255 788		Dividendes	ZE	715 040	
				Autres répartitions	ZF	-202 400	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau	ZG	7 326 415	
TOTAL I	ØF	7 839 055		*(NB : le total I doit être égal au total II)* **TOTAL II**	ZH	7 839 055	

RENSEIGNEMENTS DIVERS — **Exercice N :**

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7		)	YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		)	XQ	9 780
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	190 584
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST	70 109
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD				ZJ	270 473
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle * , CFE, CVAE				YW	5 788
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		)	9Z	9 989
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD				YX	15 777
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	177 688
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	36 070
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2020)				ØB	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%
	- Numéro de centre agréé * XP			- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0	ZR	1
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH	

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ADG — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	TITRES HDG	20				20
	2	APA- CONSTRUCTIO	889 984		522 721		367 263
	3	APA-MATERIEL INDU	4 119 413		3 651 278		468 135
	4	APA-OUTILLAGE IND	167 139		167 139		
	5	APA-INST. GENERAL	1 076 069		838 159		237 910
	6	APA-MATERIEL TRA	138 000		138 000		
	7	CESSION DM-091-NL	175 857		175 857		
	8	CESSION MASTER BT	39 353		35 361		3 992
	9	CESSION MASTER 91	64 000		64 000		
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations *	1	108 393	108 373				108 373	
	2	367 263						
	3	468 135						
	4							
	5	237 910						
	6							
	7	69 124	69 124	69 124				
	8	2 304	-1 688	-1 688				
	9	10 416	10 416	10 416				
	10							
	11							
	12							
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		77 852			108 373	
		Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
		Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Désignation de l'entreprise : SAS ADG	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME**

DGFiP N° 2059 - C - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ADG

Néant [X] *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2)	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) (1)	

(1) Entreprises soumises à l'IS
(2) Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine (1)		Moins-values à 12,80 % (2)	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % (3)	Solde des moins-values à 12,80 % (4)
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine (1)		Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. (7) = (2)+(3)+(4)-(5)-(6)
		À 19 %, 16.5 % (1) ou à 15 % (2)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) (3)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) (4)	À 15 % Ou À 16,5 % (1) (5)	(6)	(7)
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'IS relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(15)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ADG — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(16) **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFiP N° 2059-E-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ADG			Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois	12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	2 052 839
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	42 919
TOTAL 1		OX	2 095 758
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	374
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	42 919
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	43 292
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	14 539
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	253 777
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	13 113
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	281 429
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	**(Total 1 + total 2 - total 3)**	OG	1 857 621
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.		SA	1 857 621

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	2 095 758	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	01/01/2020		GZ	31/12/2020
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* *Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au *§ déclaration des effectifs.*

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2059-F-SD 2021

1/1

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 4 8 0 2 5 8 9 3 8 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ADG

ADRESSE (voie) 59 ROUTE DE GRAND COUDE

CODE POSTAL 97480 VILLE SAINT-JOSEPH

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1100
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination HDG

N° SIREN (si société établie en France) 833628894 % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 1 100,00

Adresse : N° 59 Voie , ROUTE DE GRAND COUDE

Code Postal 97480 Commune SAINT-JOSEPH Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

DGFiP N° 2059-G-SD 2021

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CGI)

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET : 48025893800020

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ADG

ADRESSE (voie) 59 ROUTE DE GRAND COUDE

CODE POSTAL 97480 VILLE SAINT-JOSEPH

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	3

Forme juridique SAS Dénomination SAGC

N° SIREN (si société établie en France) 879429686 % de détention 100,00

Adresse : N° 59 Voie Route de Grand Coude

Code Postal 97480 Commune Saint-Joseph Pays France

Forme juridique SAS Dénomination SCI LA COUPOLE

N° SIREN (si société établie en France) 827976119 % de détention 99,99

Adresse : N° 83 Voie Route de Grand Coude

Code Postal 97480 Commune Saint-Joseph Pays France

Forme juridique SAS Dénomination SCI LES HAUTS

N° SIREN (si société établie en France) 851448506 % de détention 99,99

Adresse : N° 59 Voie Route de Grand Coude

Code Postal 97480 Commune Saint-Joseph Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS ADG

Numéro de siret 48025893800020

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	48025893800020	1012Z
SAS ADG 59 ROUTE DE GRAND COUDE 97480 SAINT-JOSEPH	**Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)**	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	1 565 894
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	77 852
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	38 120
i k	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice. Dont plus value nette à long terme	
	Total lignes h à k	38 120
l	**III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 31 %** **(total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)**	
m	**IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)**	

BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 28 %	1 527 774
BÉNÉFICE IMPOSABLE À 15 % ET/OU 28 %	1 565 894

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Copyright Groupe ISA 2021 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS ADG
Numéro de siret 48025893800020

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Montant
CREANCES RATTACHEES HDG	
RRR A OBTENIR/AVOIRS NON RECUS	73 661
FACTURES A ETABLIR clients	47 502
ETAT - PRODUIT A RECEVOIR	54 295
Total des produits à recevoir	**175 458**

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS ADG
Numéro de siret 48025893800020

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Montant
INT COURUS / EMP ETABL CREDIT	935
FOURNISSEURS FAC NON PARVENUES	5 456
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	5 513
Total des charges à payer	**11 903**

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS ADG
Numéro de siret 48025893800020

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			31 130		
Total des charges constatées d'avance			**31 130**		

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS ADG
Numéro de siret 48025893800020

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS ADG
Numéro de siret 48025893800020

ÉTAT DE SUIVI DES PLUS VALUES EN SURSIS D'IMPOSITION

Code apporteur : 080011

Désignation de l'entreprise apporteuse : SAS ADG
59 ROUTE DE GRAND COUDE
97480 SAINT-JOSEPH

Désignation de l'entreprise bénéficiaire des apports :
SAS SOCIETE ABATTAGE DE GRAND COUDE
59 ROUTE DE GRAND COUDE

97480 SAINT-JOSEPH

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art. 151 octies du C.G.I.)	☐
Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art. 210 A et 210 B du C.G.I.)	☒
Echanges d'actions dans le cadre d'O.P.E. (art. 38-7 du C.G.I.)	☐
Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art. 38-7 du C.G.I.)	☐
Echanges de titres d'O.P.C.V.M. (art. 38-5 bis du C.G.I.)	☐
Transformation en SCOP (art. 210 D du C.G.I.)	☐
Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)	☐

Date de réalisation de l'opération : 31/07/2020

SUIVI DES PLUS VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

NATURE DES BIENS	VALEUR FISCALE	VALEUR COMPTABLE	SOULTE ÉVENTUEL. RECUE	SOULTE ÉVENTUEL. IMPOSEE	VALEUR D'ÉCHANGE OU D'APPORT DES BIENS
Fonds Commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					

SUIVI DES PLUS VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

NATURE DES BIENS	DURÉE PÉRIODE DE RÉINTÉGRATION	MONTANT NET DES PLUS VALUES RÉALISÉES	MONTANT ANTÉRIEUR RÉINTÉGRÉ	MONTANT RAPPORTÉ AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	MONTANT RESTANT A RÉINTÉGRER
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à exploitation					
Constructions					
Installations techniques					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

Copyright Groupe ISA 2021 ISACOMPTA

SASU
ABATTOIR DUCHEMANN ET GRONDIN

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Cabinet ACP
Société de Commissariat aux Comptes,
Membre de la Compagnie régionale de la Réunion
53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis
B 479 736 316 RCS Saint Denis

Certifié conforme
8 01 2021

ACP.

53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de la Réunion

ABATTOIR DUCHEMANN ET GRONDIN
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
59, Route de Grand Coude
97480 SAINT JOSEPH

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « ABATTOIR DUCHEMANN ET GRONDIN» relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

ACP.

53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de la Réunion

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

.../...

ACP.

53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de la Réunion

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion ;
- le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation ;

.../...

ACP.

53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de la Réunion

- s'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Denis, le 01 juin 2021

Le commissaire aux comptes,

ACP

ACP
Société de Commissariat aux comptes
SARL au capital de 7 500 €
53 rue Victor Mac Auliffe
97400 SAINT-DENIS
Siret 479 736 316 00031 - APE 6920 Z

Patrick PATCHEZ

BILAN ACTIF

SAS ADG

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/12/20 Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	Valeurs au 31/12/19
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	56 071	56 071		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	120 000		120 000	120 000
Constructions	705 907	116 810	589 098	970 189
Installations tech., matériel et outillages industriels				467 746
Autres immobilisations corporelles	1 056 135	980 684	75 451	422 359
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	4 435 370		4 435 370	5 178
Créances rattachées à des participations	2 510 000		2 510 000	510 000
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	501 538		501 538	2 969 960
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	1 020
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**9 386 022**	**1 153 565**	**8 232 457**	**5 466 452**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	101 213	37 453	63 761	511 431
Autres créances (3)	1 959 505	78 425	1 881 079	3 350 237
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	8 690 975	368	8 690 606	6 824 521
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 915 997		1 915 997	893 236
Charges constatées d'avance (3)	31 130		31 130	30 782
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**12 698 820**	**116 246**	**12 582 573**	**11 610 206**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**22 084 841**	**1 269 811**	**20 815 030**	**17 076 658**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN PASSIF

SAS ADG

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/20	Valeurs au 31/12/19
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 110 000)	110 000	110 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	11 000	11 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 274 242	8 274 242
Report à nouveau	7 326 415	5 583 267
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 300 365	2 255 788
SITUATION NETTE	17 022 022	16 234 297
Subventions d'investissement		202 399
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**17 022 022**	**16 436 695**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	171 037	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	**171 037**	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 373 707	31 055
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 165 894	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	37 730	349 789
Dettes fiscales et sociales	44 640	255 270
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		3 848
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**3 621 971**	**639 962**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**20 815 030**	**17 076 658**
(1) Dont à plus d'un an	*1 241 038*	
(1) Dont à moins d'un an	*2 380 933*	*639 962*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ADG

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	2 052 839	100	6 215 207	100	-4 162 368	-67
Montant net du chiffre d'affaires	**2 052 839**	**100**	**6 215 207**	**100**	**-4 162 368**	**-67**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 135		-2 135	-100
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	51 234	2	30 735		20 499	67
Autres produits	374		83		291	349
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 104 447**	**103**	**6 248 160**	**101**	**-4 143 713**	**-66**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	7 623		910 143	15	-902 520	-99
Variation de stocks			61 231	1	-61 231	-100
Autres achats et charges externes	270 473	13	1 077 571	17	-807 098	-75
Impôts, taxes et versements assimilés	15 777	1	71 394	1	-55 617	-78
Salaires et traitements			764 629	12	-764 629	-100
Charges sociales			84 061	1	-84 061	-100
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	122 660	6	723 709	12	-601 049	-83
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	14 401	1	7 448		6 953	93
Dotations aux provisions						
Autres charges	13 113	1	9 707		3 407	35
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**444 047**	**22**	**3 709 893**	**60**	**-3 265 845**	**-88**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 660 399**	**81**	**2 538 267**	**41**	**-877 868**	**-35**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ADG

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

		Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers							
De participation	(3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.	(3)	896				896	
Autres intérêts et produits assimilés	(3)	54 205	3	9 104		45 101	495
Reprises sur prov., dépréciations, transferts							
Différences positives de change							
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement							
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		**55 101**	**3**	**9 104**		**45 997**	**505**
Charges financières							
Dot. amortissements, dépréc., prov.		368				368	
Intérêts et charges assimilées	(4)	4 987		3 351		1 636	49
Différences négatives de change							
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement							
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		**5 356**		**3 351**		**2 004**	**60**
RÉSULTAT FINANCIER		**49 745**	**2**	**5 752**		**43 993**	**765**
RÉSULTAT COURANT avant impôts		**1 710 144**	**83**	**2 544 020**	**41**	**-833 875**	**-33**
Produits exceptionnels							
Sur opérations de gestion		20 954	1	11 141		9 813	88
Sur opérations en capital		1 263 545	62	171 954	3	1 091 591	635
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges							
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		**1 284 499**	**63**	**183 095**	**3**	**1 101 404**	**602**
Charges exceptionnelles							
Sur opérations de gestion		12 426	1	27 974		-15 548	-56
Sur opérations en capital		1 077 320	52	10 376		1 066 944	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.		171 037	8			171 037	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		**1 260 783**	**61**	**38 350**	**1**	**1 222 433**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**23 716**	**1**	**144 745**	**2**	**-121 029**	**-84**
Participation des salariés aux résultats				84 209	1	-84 209	-100
Impôt sur les bénéfices		433 495	21	348 768	6	84 727	24
TOTAL DES PRODUITS		**3 444 046**	**168**	**6 440 359**	**104**	**-2 996 313**	**-47**
TOTAL DES CHARGES		**2 143 681**	**104**	**4 184 571**	**67**	**-2 040 890**	**-49**
Bénéfice ou Perte		**1 300 365**	**63**	**2 255 788**	**36**	**-955 423**	**-42**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

FIDECOREX
L'accompagnement d'un expert

Voir le rapport de l'expert comptable

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le 31 juillet 2020, la SAS ADG a éffectué un apport partiel d'actif à la SAS SOC. ABATTAGE DE GRAND COUDE. Cette opération porte sur la branche d'activité distincte et autonome d'abattage, découpe et transformation de volailles.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ÉVÈNEMENT COVID-19

Ces comptes sont également établis en fonction des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables, relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement COVID-19 dans les comptes et situations clos à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

L'approche ciblée a été retenue.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

SAS ADG

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

	CADRE A IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	56 071		
CORPORELLES	Terrains		120 000		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	656 180		
CORPORELLES		Sur sol d'autrui			
CORPORELLES		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	939 711		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels		4 286 552		
CORPORELLES		Inst. générales, agencts & aménagts divers	1 076 069		
CORPORELLES	Autres immos	Matériel de transport	1 400 256		
CORPORELLES	corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	69 260		3 830
CORPORELLES		Emballages récupérables & divers			
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				
CORPORELLES	Avances et acomptes				
		TOTAL	8 548 028		3 830
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations		515 178		6 944 370
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		2 969 960		501 538
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1 020		
		TOTAL	3 486 158		7 445 908
		TOTAL GENERAL	12 090 257		7 449 738

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			56 071	
CORPORELLES	Terrains				120 000	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			656 180	
CORPORELLES		Sur sol d'autrui				
CORPORELLES		Inst. gal. agen. amé. cons		889 984	49 727	
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			4 286 552		
CORPORELLES		Inst. gal. agen. amé. divers		1 076 069		
CORPORELLES	Autres immos	Matériel de transport		417 211	983 045	
CORPORELLES	corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier			73 090	
CORPORELLES		Emb. récupérables & divers				
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours					
CORPORELLES	Avances et acomptes					
		TOTAL		6 669 815	1 882 043	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations			514 178	6 945 370	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			2 969 960	501 538	
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières			20	1 000	
		TOTAL		3 484 158	7 447 908	
		TOTAL GENERAL		10 153 974	9 386 022	

AMORTISSEMENTS

SAS ADG

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	56 071			56 071
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	95 722	10 506		106 228
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	529 980	3 323	522 721	10 582
Inst. techniques matériel et outil. industriels		3 818 806		3 818 806	
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	838 159		838 159	
	Matériel de transport	1 215 808	107 607	413 218	910 197
	Mat. bureau et informatiq., mob.	69 260	1 228		70 488
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	6 567 735	122 664	5 592 904	1 097 495
	TOTAL GENERAL	**6 623 806**	**122 664**	**5 592 904**	**1 153 566**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

SAS ADG

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		31 130
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	**31 130**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		47 502
Autres créances		127 956
Disponibilités		
	TOTAL	**175 458**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

SAS ADG

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 100,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 100,00	100,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		5 583 267
Résultat de l'exercice précédent		2 255 788
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	**7 839 055**
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	
Dividendes		715 040
Autres répartitions		-202 400
Report à nouveau		7 326 415
	TOTAL DES AFFECTATIONS	**7 839 055**

ETAT DES DETTES

SAS ADG

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 373 707	132 669	545 763	695 275
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	1 800	1 800		
Fournisseurs & comptes rattachés	37 730	37 730		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	39 127	39 127		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	5 513	5 513		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	2 164 094	2 164 094		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**3 621 971**	**2 380 933**	**545 763**	**695 275**

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 1 400 000
Emprunts remboursés en cours d'exer. 27 228
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

SAS ADG

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	935
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 456
Dettes fiscales et sociales	5 513
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**11 903**

TABLEAU VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

SAS ADG

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	110 000			110 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	11 000			11 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 274 242			8 274 242
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	5 583 267	2 458 188	715 040	7 326 415
Résultat de l'exercice	**2 255 788**	**1 300 365**	**2 255 788**	**1 300 365**
Subventions d'investissement	202 399		202 399	
Provisions réglementées				
TOTAL	**16 436 695**	**3 758 553**	**3 173 227**	**17 022 022**

ENGAGEMENTS

SAS ADG

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	18 000					18 000
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**18 000**					**18 000**

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				
TOTAL	**18 000**			**18 000**

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

SAS ADG

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	12 000	12 000
TOTAL	**12 000**	**12 000**

TRANSFERTS DES CHARGES

SAS ADG

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
VE EVOLLYS PRODUCTION/SECATEUR	520		
REFACTURATION FRAIS MISSION EVOLLYS PRODUCTION	5 817		
FAE-QP ASSURANCE SAGC FAE-QP ASSURANCE SAGC	26 801		
FAE-LOYER DIJOUX TERRAIN 20 FAE-SAGC 2020 PARKING	380		
FAE-LOYER DIJOUX BUREAU 2020 FAE- SAGC 2020 BUREAU	7 200		
FAE-LOYER DIJOUX TERRAIN 2020 FAE-SAGC 2020 TERRAIN	2 200		
TOTAL	**42 919**		

ANNEXE COVID-19

SAS ADG

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

APPROCHE CIBLÉE CHIFFRÉE SUR LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE

Poste	Exercice 2020 réel (1)	Impact COVID-19			Exercice 2020 retraité de l'impact COVID-19 (5) = (1) + (4)
		Impact Brut (2)	Impact mesures de soutien (3)	Impact net (4) = (2) - (3)	
Production vendue	2 045 216				2 045 216
Production de l'exercice	**2 052 839**				**2 052 839**
- Matières premières	7 623				7 623
Marge de production	**2 045 216**				**2 045 216**
Marge brute	**2 045 216**				**2 045 216**
- Achats d'approvisionnements	6 916				6 916
- charges externes	263 557				263 557
Valeur ajoutée	**1 774 743**				**1 774 743**
- Impôts taxes, versements assimilés	15 777				15 777
Excédent Brut d'Exploitation	**1 758 966**				**1 758 966**

TABLEAU DES RÉSULTATS SUR 5 ANS

SAS ADG

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 01/20 au 12/20	Exercice 01/19 au 12/19	Exercice N-2	Exercice N-3	Exercice N-4
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	110 000	110 000	110 000	110 000	110 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 052 839	6 215 207		27 077 323	22 733 010
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	2 034 012	3 389 187	3 178 996	4 525 103	4 588 157
Impôts sur les bénéfices	433 495	348 768	96 634	482 219	91 603
Participation des salariés due au titre de l'exercice		84 209	69 001	234 813	
Résultat net (C)	1 300 365	2 255 788	2 111 729	2 665 400	3 184 638
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	300 151	700 422	970 633	1 377 484	1 311 916
Résultat distribué (D)					
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (B) / (A)	1 849,10	3 081,08	2 890,00	4 113,73	4 171,05
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amorts, dépréciations provisions	1 455,02	2 687,46	2 802,15	3 675,35	4 087,78
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (C) / (A)	1 182,15	2 050,72	1 919,75	2 423,09	2 895,13
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice		764 629	2 254 131	3 239 611	2 862 922
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)		84 061	445 288	457 179	387 267